

## Travaux

Autorisé la signature d'avenants aux marchés suivants

- Cuisine centrale lot n°4 pour un montant de 3010.00 euros HT
- Centre aquatique marché maîtrise d'œuvre définitif pour un montant de 2 042 212.50 HT
- Travaux assainissement et eau potable Rues Payen et Ampère pour un montant global de 10482.52 euros HT

## Marchés

Approuvé le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour le remplacement de divers véhicules pour la collecte des ordures ménagères, services espaces verts et développement économique d'une estimation globale de 230 000 euros HT.



## Etat Civil :

### Naissances

- Valentin JEANNOT, né le 29 janvier 2019
- Gabin CONSTANTIN, né le 05 février 2019

### Décès

- Irène GOUGET née BRIOT, le 31 janvier 2019
- Simone MALHERBE née CLAUDE, le 07 février
- André TERRIEN, le 07 février 2019
- Daniel AUGÉ, le 13 février 2019
- Paulette HERMANT née JOUETTE, le 27 février 2019
- Denise SALON née BRUCKMANN, le 05 mars 2019
- André GERGEAI, le 07 mars 2019
- Marie-Thérèse BARNABÉ, le 11 mars 2019

## Travaux dans notre village

Les travaux de voirie du Sentier du Four sont en cours, ils devraient être achevés pour fin mars. Les travaux de la cantine et de la salle des associations devraient l'être pour mai 2019.



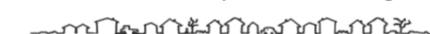
## Informations pratiques

### MAIRIE de LOISY-SURMARNE

#### Horaires d'ouverture

Lundi de 17h00 à 19h00  
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 18h30  
Mercredi et Jeudi de 17h00 à 18h30  
Vendredi de 10h00 à 12h00  
Tel : 03 26 72 03 17

E-Mail : mairie.loisysurmarne@orange.fr



### CABINET INFIRMIER

#### Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi de 6h30 à 10h00



### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

#### Horaires d'ouverture :

Lundi 09h30 à 11h30 Mardi 17h00 à 19h00  
Mercredi 14h00 à 16h00  
Samedi (1<sup>er</sup> du mois) 10h00 à 12h00  
Tél : 03.26.72.23.31

E-mail : bibliothequeloisysurmarne@orange.fr

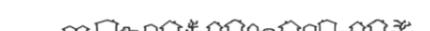
Fermeture annuelle en août et pendant les vacances de Noël



### DECHETTERIE

Du Lundi au Vendredi :  
10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00  
Samedi : 9h30 à 12h00 et 13h00 à 18h00

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés



### EN CAS de PROBLEME sur la DISTRIBUTION d'EAU

S'adresser à la Communauté de Communes :  
1 rue Jean JUIF à Vitry le François (en face de chez « ROCHA ») Tel : 03 26 72 19 81  
Et VEOLIA Eau : 09 69 32 35 54



### RAMASSAGE des ORDURES MENAGERES

Vendredi pour les bacs roulants  
Mercredi pour les sacs jaunes  
ATTENTION sortir votre bac ou votre sac la veille à partir de 19H  
Pas de ramassage des sacs jaunes les jours fériés et des ordures ménagères les 1<sup>er</sup> mai, Noël et 1<sup>er</sup> janvier



### RAMASSAGE des OBJETS ENCOMBRANTS

Le 3<sup>e</sup> Jeudi du mois de Février et Octobre :  
Tous matériaux à base de ferraille, et tous les objets non recyclables (autres qu'ordures ménagères). Sauf : Gravats, cartons, matériaux de démolition (volets, fenêtres...), déchets industriels comme pare-brise, pneus, déchets verts. Sortir la veille.



### FAMILLES RURALES – RELAIS FAMILLES

6 Rue du Met Jacquet  
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30  
ainsi que les mardis et vendredi de 14 h 00 à 16 h 00  
Tél : 03 26 72 54 31  
afr.loisy@gmail.com



# Loisy – Info

Mars 2019

Journal Mensuel de notre commune,  
Vie associative, délibérations, reportages et informations pratiques.

## Edito

Cela fait maintenant près de 9 mois que les mêmes caravanes sont stationnées illégalement sur la ZAE située sur le territoire de notre commune.

Malgré les multiples échanges avec les représentants de l'état (Préfet, Sous-Préfet, gendarmerie) force est de constater que les choses n'évoluent pas et que la situation environnementale près de la zone ne fait que se détériorer.

Aujourd'hui, les réponses à toutes mes sollicitations écrites se résument à "la Communauté de Communes n'est pas en règle vis à vis de la loi sur l'accueil des gens du voyage ce qui ne permet pas une intervention d'expulsion". Il m'est alors suggéré dans cette même réponse d'intervenir auprès du Président de la Communauté de Communes propriétaire des terrains pour entreprendre une démarche d'expulsion.

Cette démarche est aujourd'hui engagée et consiste à saisir le juge des référés qui doit statuer au vu des éléments qui lui seront fournis par l'huissier et l'avocat mandaté par la Communauté de Communes.

Je souhaite pour ma part ainsi que le Conseil Municipal, que cette action soit suivie d'effet positif faute de quoi nous tirerons de cette impuissance l'incidence sur la poursuite effective de notre mandat.

Le Maire, Jean-Pol BESNARD



## Agenda du mois :

- **Vendredi 15 mars 20h00 : Super Loto Bingo** à la Salle de Fêtes - Organisé par Familles Rurales - Spécial bons d'achats de 20€ à 500€ plus de nombreux lots et tombola avec Jambon et panier garni ! Buvette et restauration sur place – Tarif 2€ le carton / 16 cartons pour 30€ - Ouverture des portes dès 18h - N'hésitez pas à venir en famille
- **Samedi 23 mars – Nettoyage de printemps** des rues du village – 9h30 Rendez-vous aux locaux techniques – Suivi d'un pot de l'amitié – Venir munis de gants et d'un seau.



## Dates à retenir :

- **Samedi 13 avril** : Course aux œufs organisée par le Comité des Fêtes
- **Dimanche 28 avril : Concours de pêche** « La Truitelle », à Loisy sur Marne (aux environs de la benne à déchets verts). Inscriptions sur place à partir de 8 heures.
- **Dimanche 5 mai : Brocante** organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Loisy, l'association de pêche « la Truitelle » et Club Loisy'Rando
- **Mercredi 8 mai : Cérémonie de commémoration** : 9h15 à la mairie – 9h30 au monument aux morts - Tous les habitants sont invités à participer à cette manifestation en présence des scolaires et du cercle des XVII de Vitry-le-François.



## Informations diverses :

- **Elections Européennes du 26 mai 2019** : Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et vous désirez voter, alors pour les élections européennes, vous pouvez demander votre inscription en mairie jusqu'au **Samedi 30 mars** (Permanence de 10h00 à 12h00) ou sur internet [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) jusqu'au 31 mars 2019.



Charges financières	8 700,00 €	0,82%
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00%
Dépenses imprévues	25 000,00 €	2,36%
Virement à la section d'investissement	595 000,00 €	56,13%
Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 422,00 €	0,89%
<b>Dépenses de l'Exercice</b>	<b>1 059 995,00</b>	<b>100,00%</b>



## Conseil municipal du 27 février 2019

### Le Conseil Municipal a

- Approuvé le compte rendu du conseil du 30 janvier 2019
- Décidé de ne pas exercer son droit de préemption sur les propriétés suivantes
  - o 03 Rue de l'Echelle, section AA n°70 de 922 m²
  - o 75 Rue de Choiset, section AB n° 170 de 127 m²
  - o 26 Rue de la Marne, section AB n° 103 de 511 m²
  - o 03 La Chevrue, section AE n° 54 de 1396 m²
- Approuvé le compte de gestion 2018 du budget général
- Voté le compte administratif 2018 du budget général

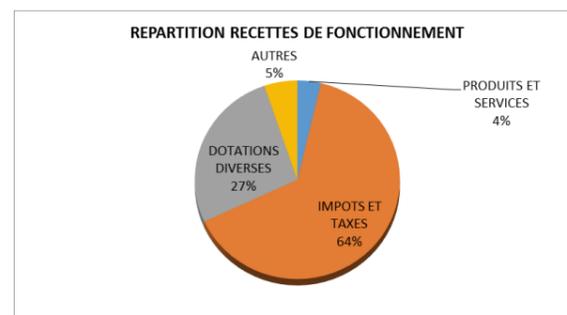
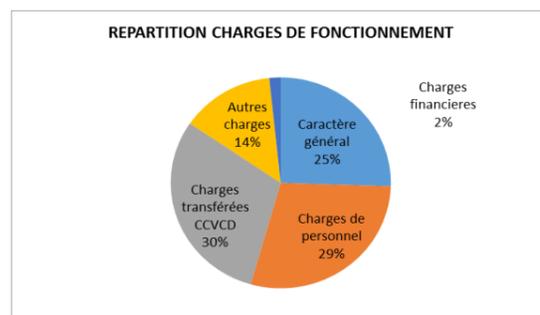
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL		Dépenses	Recettes	Solde
--------------------------------	--	----------	----------	-------

Section de Fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	298 444.42 €	469 088.74 €	170 644.32 €
	Solde antérieur reporté (ligne 002)		440 838.16 €	440 838.16 €
	<i>Excédent ou déficit global</i>			<b>611 482.48 €</b>

Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	719 508.03 €	782 126.73 €	62 618.70 €
	Solde antérieur reporté (ligne 001)	652.65 €		-652.65 €
	<i>Solde d'exécution positif ou négatif</i>			<b>61 966.05 €</b>

Reste à réaliser au 31 décembre	Fonctionnement			
	Investissement	0.00 €		0.00 €

Résultats cumulés (y compris RAR)	<b>1 018 605.10 €</b>	<b>1 692 053.63 €</b>	<b>673 488.53 €</b>
-----------------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------



- Approuvé l'affectation du résultat 2018 du budget général
- Approuvé le budget général 2019

### Budget primitif 2019 (Tableau de synthèse)

A	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montants	%
	Caractère général	166 073,00 €	15,67%
	Personnel et frais assimilés	100 600,00 €	9,49%
	Transferts de charges	97 700,00 €	9,22%
	Charges gestion courantes	57 500,00 €	5,42%

B	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montants	%
	Vente de produits de gestion courante	12 149,00 €	2,71%
	Impôts et taxes	295 369,00 €	65,86%
	Dotations, subventions et participations	117 936,00 €	26,29%
	Autres produits de gestion courante	23 000,00 €	5,13%
	Produits financiers	5,00 €	0,00%
	Produits exceptionnels	53,00 €	0,01%
	<b>Recettes de l'Exercice</b>	<b>448 512,00 €</b>	<b>100,00%</b>
D	REPORT DU SOLDE DE L'EXERCICE PRECEDENT	611 483,00 €	
E	SOLDE GENERAL (avant investissement)	<b>1 059 995,00 €</b>	

- Approuvé le compte de gestion 2018 du budget annexe « Lotissement de la Presle »
- Voté le compte administratif 2018 du budget annexe « Lotissement de la Presle »
- Approuvé l'affectation du résultat 2018 du budget annexe « Lotissement de la Presle »
- Approuvé le budget primitif 2019 du budget annexe « Lotissement de la Presle »
- Attribution d'une subvention de 150.00 € au RCL Pétanque



## Compte-rendu du Conseil Communautaire du 29 janvier 2019

Le Conseil Communautaire a :

### Administration générale

Pris acte des délégations données au Président de la Communauté de Communes concernant les marchés à procédure adaptée pour les éléments suivants :

- Mission étude géotechnique complémentaire pour centre aquatique 21 500 euros HT
- Mission contrôle technique pour réhabilitation aire accueil gens du voyage 1 904 euros HT
- Mission SPS pour réhabilitation aire accueil gens du voyage 1 690.50 HT
- Travaux de réhabilitation de l'aire d'accueil gens du voyage pour un montant global des lots 2, 3, 5, 6,8 de 368 818.74 euros HT
- Fourniture et pose d'une structure artificielle d'escalade au gymnase Marcel Alin pour un montant de 42 519.99 HT

Approuvé le projet de convention entre le Centre social et culturel de Vitry le François et la Communauté de Communes

Approuvé le principe de l'augmentation de capital de la SEM Vitry Energies d'un montant de 33 500 euros représentant 5 % du montant appelé ainsi que des propositions de modifications de statuts

### Finances

Pris connaissance et débattu des orientations budgétaires 2019

### Personnel Communautaire

Approuvé le comblement de deux postes vacants de technicien à temps complet en bureau d'étude bâtiments et au service eau assainissement